

Soins de santé : plus de plaintes

MÉDIATION ♦ Les demandes d'intervention autour des assurances vie et soins de santé ont augmenté respectivement de 24 et 27 % l'an dernier par rapport à 2017. Ce sont surtout les plaintes concernant les longs délais de règlement qui ont connu une hausse, selon le rapport annuel du médiateur des assurances. Au total, les demandes d'intervention reçues par les services de médiation ont crû de 6 %, à 6 491 unités en 2018. L'an dernier, le médiateur a reçu 1 130 et 980 plaintes concernant les assurances vie et soins de santé, contre 914 et 769 en 2017.